

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi 2015 (14) 2 décembre** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 2 décembre 2015, au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	
André Lapierre	Alain Lalonde

Était absente la conseillère Isabelle Parent.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.  
\*\*\*\*\*

**15-279 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-280 3- Adoption des procès-verbaux**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2015 et le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 novembre 2015 soient et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4- Rapport d'activités de la mairesse**

**5. Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.1 Dépôt du certificat sur la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.**

**5.2 Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil. Aucune déclaration n'y est annotée.**

**15-281 6. Adoption des comptes à payer au montant de 55 535.39 \$**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 55 535.39 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

9160	Marcel Gaudreau	47.19 \$
9161	Groupe H2O	333.13 \$
9162	Remboursement	80.53 \$
9163	Sobeys Saint-Donat	239.51 \$
9164	Remboursement	31.11 \$
9165	Journal Altitude 1350	1 146.35 \$
9166	Remboursement	61.41 \$
9167	Logixia	2 017.67 \$
9168	Manoir de la Rivière Dufresne	5 748.75 \$
9169	Maxi Métal Inc	152.92 \$
9170	MRC de la Matawinie	120.00 \$
9171	Remboursement	26.51 \$
9172	Patrick Morin	624.20 \$
9173	Produits San. des Plaines Inc.	305.07 \$
9174	R.M. Leduc & Cie Inc.	434.82 \$
9175	Raymond & Sigouin, notaires	750.00 \$
9176	Info Page	127.85 \$
9177	Resto du lac Blanc	115.20 \$
9178	Remboursement	827.72 \$
9179	Centre de rénovation R.Riopel	705.95 \$
9180	RRDécor René Roy	1 545.00 \$
9181	Sintra Inc	1 633.37 \$
9182	Chantal Soucy	275.88 \$
9183	SRAD Communications	459.90 \$
9184	Sinergie Illuminations	5 687.81 \$
9185	Techno Diesel	93.84 \$
9186	Vers'en art	114.98 \$
9187	Autos et Camions D.Lévesque	521.81 \$
9188	L'ami du bûcheron	555.42 \$
9189	L'Atelier du chat rond	126.00 \$
9190	Autobus Brunet Inc.	316.18 \$
9191	Auto Desrosiers Ford	225.46 \$
9192	Johanne Baillargeon	67.62 \$
9193	Martine Bélanger	23.00 \$
9194	Benson pièces d'auto	5 071.40 \$
9195	BFL Canada	2 134.08 \$
9196	Les laboratoires Environex	20.01 \$
9197	Boivin Gauvin Inc.	15 916.61 \$
9198	Bonbons & Compagnons	84.80 \$
9199	Bridgestone Canada Inc	949.28 \$

9200	Canadian Tire	556.10 \$
9201	Centre de liquidation Raynat Inc.	200.45 \$
9202	Compo Recycle	55.88 \$
9203-04	Coopsco des Laurentides	1 191.36 \$
9205	Claude Rondeau Électricien	782.69 \$
9206	Dubo électrique	741.68 \$
9207	Stéphane Dubreuil	53.41 \$
9208	Équipement Laurentien Enr.	334.95 \$
9209	Garage Marcel Lamarche	1 523.73 \$
9210	Annulé	
9211	Roxanne Turcotte	266.80 \$
9212	Caisse	2 000.00 \$
9213	CRÉ Lanaudière	110.00 \$
9214	Remboursement taxes	942.24 \$
9215	CARA	200.00 \$
9216	Souper de Noël	595.00 \$
9217	Conteneur Recycle Inc.	2 565.34 \$*
9218	Féd. Québécoise des Municip.	11.89 \$*
9219	Fonds d'info sur le territoire	28.00 \$*
9220	H.Lanthier Exc./Trans-Nord	78 183.00 \$*
9221	Manoir de la Riv. Dufresne	1 663.08 \$
9222	MRC de la Matawinie	15 582.91 \$*
9223	Annulé	
9224	Société Canadienne des postes	181.86 \$
9225	Xérox Canada Ltée	550.29 \$
9226	Mun. Saint-Charles-Borromée	8 000.00 \$

Total des incompressibles : 105 103.29 \$

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES**

### **7. Règlements et avis de motion**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

### **8. Administration et ressources humaines**

#### **15-282 8.1 Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci [n/d N-930]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la rétrocession du terrain portant le matricule 6120 25 7030 du cadastre Canton de CHILTON, rang 06, partie du lot 15A, de la Société de développement à la municipalité, à titre gratuit.

Que le conseil municipal autorise la mairesse et la directrice générale à procéder à la cession auprès de la firme "Raymond Sigouin, notaire" et à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-283 8.2 Manoir de la Rivière Dufresne [n/d N-957]**

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement de 1 663.08 \$, au Manoir de la Rivière Dufresne, en remboursement des taxes 2014-2015, pour la partie entrepôt de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-284 8.3 Corporation de l'aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA) renouvellement [n/d N-902]**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le renouvellement de l'adhésion, au coût de 200 \$, auprès de la CARA, et mandate la mairesse, Madame Roxanne Turcotte, à siéger au conseil d'administration.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-285 8.4 Radiation [n/d N-400]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la radiation des taxes, sur deux immeubles, au montant total de 509.44 \$ + intérêts, selon la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-286 8.5 Site Internet - amélioration [n/d N-610]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'ajout d'une nouvelle page sur le site Internet de la Municipalité, pour la salle communautaire, au coût excédentaire de notre banque d'heures disponible de 750 \$.

Cet ajout permettra d'améliorer la visibilité de la salle communautaire et faciliter sa location.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-287 8.6 Employés municipaux – fermeture des bureaux [n/d N-300]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci autorise la fermeture des bureaux et de la bibliothèque, du 24 décembre 2015 au 4 janvier 2016, inclusivement.

Que la directrice générale soit et est également autorisée à planifier et organiser un souper de Noël, le vendredi 11 décembre 2015, pour les employés et les élus.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-288 8.7 Attribution d'un nom de rue – centre du village [n/d N-370]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

Afin d'identifier le périmètre urbain de la Municipalité, le conseil désire attribuer un nom de rue à celui-ci. Après discussions, le choix s'est arrêté sur le Boulevard Ouareau.

Désormais la portion de la route 125, à l'intérieur du Périmètre urbain, sera désignée comme boulevard Ouareau.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

**9. Sécurité publique**

**9.1 Rapport du conseiller responsable**

**Période de questions sur la sécurité publique**

**10. Voirie**

**10.1 Rapport du conseiller responsable**

**15-289 10.2 Rue du Muguet - déneigement [matricule 6120-27-8589]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que suite à la demande d'un citoyen, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse de procéder au déneigement de la rue du Muguet.

Que le conseil municipal n'autorise pas l'ajout de la rue du Muguet, au contrat de déneigement.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-290 10.3 Véhicule Éconoline E-250 [n/d N-95-28]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'un attache remorque pour le camion E250 au coût de 500.50 \$ + taxes.

L'organisme la Petite Mission accepte d'assumer la moitié du coût étant donné son utilisation.

De plus, nous autorisons les modifications demandées sur le véhicule par la Petite Mission soit l'installation d'une séparation entre la cabine et la boîte du camion et l'installation d'une brassière, à l'avant du camion, afin de protéger le radiateur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la voirie**

**11. Environnement et Hygiène du milieu**

**11.1 Rapport du conseiller responsable**

**Période de questions sur l'environnement  
et l'hygiène du milieu**

**12. Santé, famille et petite enfance**

**12.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur la santé, famille et petite enfance**

**13. Aménagement, urbanisme**

**13.1 Rapport du conseiller responsable**

**15-291 13.2 Mise en demeure - Vidange de fosse septique  
[matricule 6625-30-4380]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de payer  
le remboursement demandé de 328 \$ pour l'infraction reliée à la vidange de  
fosse septique sans les frais de déplacement demandés.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

#### **14. Promotion et développement économique**

##### **15-292 14.1 Sentier Rivière Dufresne - soumission affiches [n/d N-39]**

Suite à la demande de soumission auprès de deux fournisseurs, afin de créer  
des panneaux doubles avec le 1<sup>er</sup> plan pivotant, voici les offres de service  
obtenues :

TrakMaps	2 900 \$
Fabri-Plex	1 040 \$

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la réalisation de  
10 affiches doubles, éducatives et/ou descriptives, auprès de Fabri-Plex, au  
coût de 1 040.00 \$. L'impression des 10 affiches sera effectuée sur du vinyle  
recouvert d'une protection UV.

Adopté unanimement par les conseillers.

##### **15-293 14.2 Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'Île Demande de commandite [n/d N- 117]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la participation de  
la municipalité, au calendrier 2016-2017, de l'association du Lac Georges,  
Prévost et à l'Île. Le versement de la commandite se fera en 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la promotion et le développement économique**

#### **15. Loisirs, Art et Culture**

##### **15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture**

**Varia**

**Période de questions générales**

**15-294 16. Ajournement de l'assemblée**

Proposé par Madeleine Proulx  
et résolu,

que la présente séance soit et est ajourné au 15 décembre après l'assemblée spéciale sur l'adoption des prévisions budgétaires 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 15-281, 15-283, 15-284, 15-286, 15-287, 15-290, 15-291, 15-292, 15-293.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

---

**4 personnes  
Fin de la session 20H00**

---

**Mairesse**

---

**Directrice générale**